

écho

de la Sèvre Niortaise amont et Affluents

Contrat Territorial Milieux Aquatiques CTMA 2023-2028

Les CTMA de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Ce contrat est ciblé sur les territoires prioritaires dont l'état des eaux doit être amélioré. Il s'inscrit dans une stratégie de territoire définie pour 6 ans. Une feuille de route permet de caractériser annuellement des programmes d'actions avec une ambition augmentée pour agir directement sur la qualité des eaux.



Éric CUSEY
Président du SMC

Le mot du Président

Après plus d'un an et demi d'étude, le nouveau CTMA Sèvre Niortaise amont et Affluents 2023-2028 a été signé en mai 2023 ! Il s'agit du 4^e contrat passé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le SMC. Ce nouveau contrat est co-porté avec le SMBVSN qui exerce également sur la Sèvre Niortaise. Principalement financé par l'Agence de l'Eau, ce contrat rassemble 4 autres maîtres d'ouvrages : la Fédération de la pêche et de protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres, le Département des Deux-Sèvres, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et Deux-Sèvres Nature Environnement, ainsi que 14 partenaires techniques.

Ce contrat a pour objectif de préserver et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides, d'améliorer la qualité de l'eau, de conserver les espaces de biodiversité, de limiter l'intensité des étiages (période de basses eaux) et l'impact des inondations sur les biens et les personnes, ainsi que de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une initiative commune. Cette plaquette est dédiée à sa présentation.





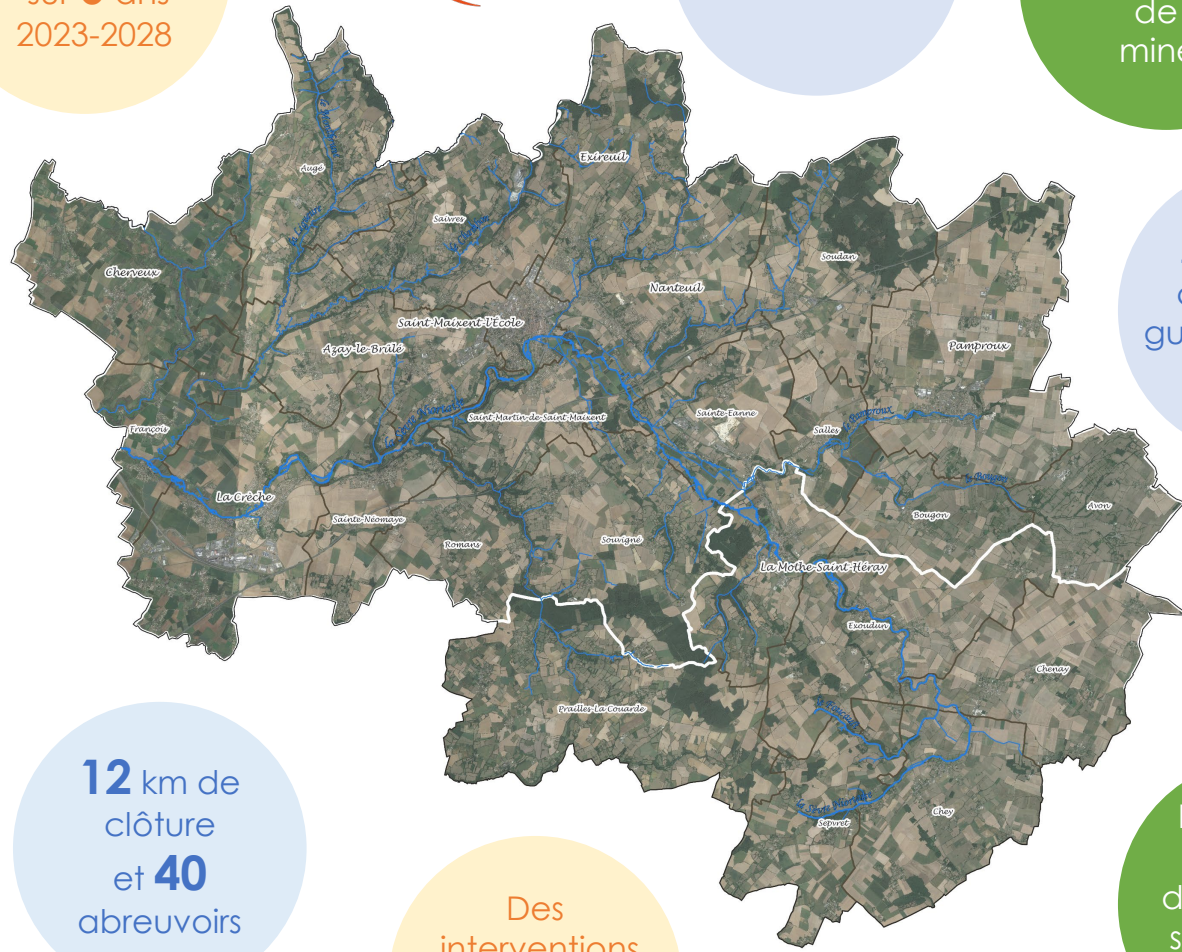
Le programme d'actions du SMC

Une programmation sur **6 ans** 2023-2028



Plus de **310 km** de cours d'eau

12 km de restauration de lit mineur



25 projets continuité : gués, ouvrages routiers...

12 km de clôture et **40** abreuvoirs

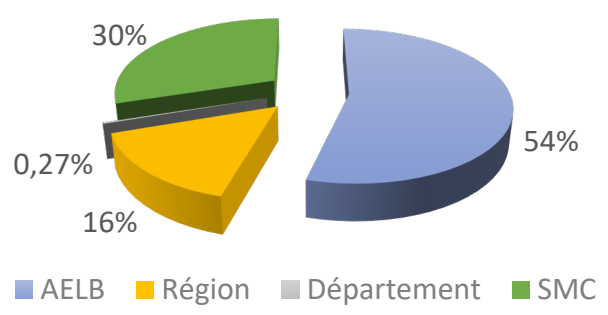
Des interventions ambitieuses en lit majeur

Plus de **20** études dont 1 étude sur les zones d'expansion de crue



Un budget SMC à plus de **2,4 millions €**
Pour un total à **8,5 millions €** avec les 5 autres maîtres d'ouvrage

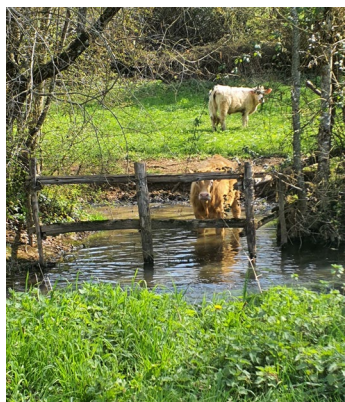
Répartition du financement



Les travaux se font toujours avec l'accord des propriétaires



Les grands types d'actions



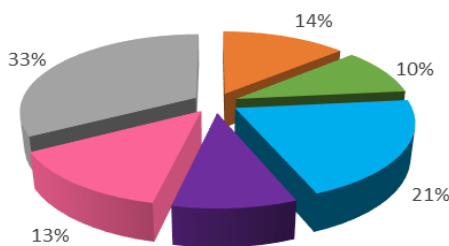
Les actions de protection **des berges et des sources** comme la pose de clôtures, la création de gués et d'abreuvoirs permettent de préserver ces éléments de l'impact des troupeaux.



Les actions sur le **lit mineur et la restauration de la continuité écologique** : les cours d'eau ont été profondément modifiés, déplacés lors du remembrement agricole. Des ouvrages comme les ouvrages routiers ou les clapets hydrauliques entravent la libre circulation des poissons, mais également des sédiments créant des déséquilibres. Certains secteurs nécessitent des interventions lourdes pour restaurer leur fonctionnalité.

Les indicateurs de suivi comme des inventaires piscicoles par pêches électriques, des prélèvements et analyses des macro-invertébrés et des diatomées, ainsi que des photos aériennes sont réalisés avant et après travaux, afin d'évaluer les résultats sur le milieu naturel.

Répartition du programme d'actions



- Continuité écologique
- Berge/Ripisylve
- Lit mineur
- Lit majeur - ZH
- Etude
- Communication / animation



Les actions de **communication et les animations** sont importantes pour faire connaître nos actions, les expliquer, éduquer les plus jeunes et sensibiliser plus largement le grand public aux enjeux de la préservation des milieux aquatiques et humides.



Des études sont indispensables avant de lancer des travaux d'envergure. Elles permettent également d'améliorer notre connaissance du bassin versant, afin de cibler au mieux nos actions pour répondre aux enjeux de la qualité de l'eau, de la limitation des assècs et de la prévention du risque inondation.





Co-portage



Financeurs



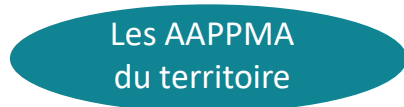
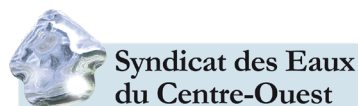
Principaux partenaires institutionnels



Maîtres d'ouvrage



Partenaires techniques



Nos contacts

Siège social : SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
3 route de Verdeil - 79800 Sainte-Éanne

Adresse postale :

BP 10023 - 79403 Saint-Maixent-l'École Cedex

☎ 05 49 05 37 10

@ accueil@smc79.fr

f SyndicatSMC79

HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



Avec le soutien financier de :



Directeur de la publication : le Président du SMC - Conception : Service Rivières
Photos : SMC, Un brin de nature, Freepik

Tirage : 17 700 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé - Novembre 2023 par Imprimerie de la Sèvre